

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 1.50 4. — 7. — 14. —
 Etranger 3. — 8. — 14. — 28. —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Compte de chèques postal 114 51.
 C. L. E.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent. la ligne
 La Suisse... 20 » ou
 L'Etranger... 25 » son espace.
 Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Attaque allemande en Champagne.

L'action engagée en Champagne avant-hier après midi par les Allemands a eu une certaine envergure. Ils ont attaqué les lignes françaises au nord de la région Le Mesnil-Massiges, sur les hauteurs dominant la vallée de la Dormoise, qui coule, par Tahure et Ripont, derrière le front allemand. Ces hauteurs étaient tombées aux mains des Français dans la grande offensive du 25 septembre 1915. Les Allemands ont attaqué le secteur des Maisons de Champagne, au sud de Ripont, sur une largeur de deux kilomètres et demi, et y ont pénétré jusqu'à une profondeur de huit cents mètres. Leur but semble avoir été de s'assurer d'une position qui leur donnât des vues dans les directions de Le Mesnil et de Massiges. L'affaire s'est arrêtée là pour le moment.

Le gouvernement anglais va nationaliser les mines, comme il l'a fait pour les chemins de fer.

Ce qui est digne de remarque dans ce projet, que publie le Daily Chronicle, c'est que les propriétaires dépossédés ne recevraient pas d'indemnité en capital. L'Etat se partagerait à leur assurer une rente équivalente au revenu qu'ils tiraient de leurs mines avant la guerre.

Cette méthode d'expropriation ne sera-t-elle pas celle à laquelle d'autres gouvernements belligérants vont être obligés de recourir, si la guerre se prolonge? N'en viendra-t-on pas à des formes de déposition des particuliers qui se rapprocheront singulièrement de la grande expropriation générale prévue par les collectivistes? Déjà, en Angleterre, certaines catégories de contribuables doivent verser au fisc la moitié de leur revenu. C'est presque de la confiscation.

Le Reichstag allemand, qui se réunira le 22 février, sera saisi d'un projet d'institution de nouveaux impôts, dont le produit est évalué à plus d'un milliard de marks.

Les compagnies de transport, l'industrie charbonnière et les particuliers seraient atteints par les nouvelles mesures fiscales.

La Chambre italienne va prochainement reprendre ses séances. Il semble que la nouvelle session sera calme; pourtant, les amis de M. Salandra s'agitent et tiennent des conciliabules. On annonce que le député Grippo, qui fut ministre de l'instruction publique dans le ministère Salandra, attaquera le ministère Boselli, en particulier le ministre de l'intérieur, qui est déjà le point de mire des partis interventionnistes. L'ex-ministre sera le porte-voix de M. Salandra mécontent d'avoir dû quitter le pouvoir.

Il se pourrait que la réouverture de la Chambre menagât quelque surprise. Le *Matin* de Naples parle de « la réserve étendue, de l'attente vigilante et des sentiments d'incertitude » que l'on constate parmi les députés.

Une chose certaine, c'est que les manœuvres politiques n'influèrent en rien sur l'attitude de l'Italie en face de la guerre européenne. Il ne s'agira que de pure politique intérieure.

On croit que, avec le recrutement forcé, la milice polonaise pourrait atteindre l'effectif d'un million d'hommes. Comme, dans l'état transitoire des choses, il ne peut être fait application du service obligatoire, on ignore ce que produira le recrutement.

L'armée polonaise incombera la garde du pays. Elle n'ira pas combattre hors des frontières de l'Etat, aux côtés des armées austro-allemandes. Mais, en relevant de leur faction de nombreuses forces allemandes et autrichiennes immobilisées dans le royaume, elle procurera indirectement un surcroît d'effectifs aux empires centraux.

Il y a encore pas mal de gens, entre le Rhin et l'Oder, pour faire peu de cas de cet avantage et pour trouver qu'on aurait mieux fait de garder la conquête. C'est là, notamment, le sentiment de ceux qui souhaitent un accommodement avec la Russie, pour

diminuer le nombre des ennemis auxquels les empires centraux ont affaire. Dans leur pensée, la Pologne aurait justement pu faire les frais de l'arrangement. Il n'est pas dit que ces gens aient perdu tout espoir de voir les choses finir par là.

Ce parti a des appuis en haut lieu. On prétend que le prince impérial compterait parmi ses patrons. L'ancien chef d'état-major Falkenhayn en serait aussi. De même les Tirpitz, les Reventlow et tout le groupe de ceux aux yeux desquels le principal ennemi est à l'ouest: le parti agrarien et celui de la haute banque, les barons de l'industrie et du commerce international.

Les promesses de restauration de l'Etat de Pologne ont été mal accueillies encore par les tenants du hakatisme, c'est-à-dire de la colonisation allemande et de la germanisation dans les « marches de l'Est ». A ceux-là, il allait très bien que les Polonais d'au delà de la frontière fussent aussi malheureux sous le joug russe que ceux d'en deçà le sont sous le joug prussien; ils ne se soucient guère que ces derniers aient pour voisins des frères de race émancipés et dont le sort leur soit un objet d'envie.

Cette appréhension leur a même inspiré un projet dont on goûtera l'ingéniosité. Ils proposent que les Allemands fixés dans le royaume de Pologne restauré rentrent en Prusse et que, en échange, les Polonais de Silésie et de Posnanie quittent la Prusse pour aller se fixer dans la Pologne indépendante. On aurait ainsi enfin la paix dans les marches orientales et la germanisation de ces contrées s'opérerait d'un seul coup, sans heurts ni accrocs! Les auteurs de ce beau plan n'oublient qu'une chose: c'est que, s'il peut n'en pas trop coûter aux Allemands de Pologne d'abandonner un pays qui n'est pas le leur, il en va tout autrement pour les Polonais de Prusse, qui sont chez eux.

Il faut espérer que tous ceux qui déplorent les engagements pris à l'égard de la Pologne en seront pour leurs regrets et que ce qui a été fait restera acquis.

M. de Bethmann-Hollweg et Guillaume II ont eu, jadis, leur poussée de hakatisme. Le discours de Thorn est resté célèbre, et non moins la dépêche par laquelle le chancelier avait encouragé l'*Ostmarkenverein* à poursuivre son œuvre de germanisation. *Nunquam retrorsum*, « pas de retour en arrière », avait télégraphié M. de Bethmann-Hollweg aux pontifes du hakatisme. Espérons que ce mot d'ordre deviendra sa devise dans un sens meilleur.

Le correspondant du *Dziennik Poznanski* de Vienne communique de source bien informée certains renseignements sur la situation parlementaire en Autriche. Certaines rumeurs sembleraient expliquer pourquoi la question de l'autonomie de la Galicie reste stationnaire. On dit notamment que les ministres baron Schenk, baron Handet et Hussarek ont été chargés d'élaborer le projet d'une nouvelle constitution pour toute l'Autriche. Le Reichsrat ne serait convoqué qu'après la publication de la nouvelle constitution, à laquelle l'empereur prêterait serment en présence des deux Chambres. La nouvelle constitution comprendrait également l'extension de l'autonomie galicienne dans des proportions, paraît-il, plutôt restreintes. Cela expliquerait aussi l'ajournement prochain de la session parlementaire. Il ne saurait être non plus question d'un régime non parlementaire, car l'empereur lui-même avait nettement accentué la nécessité de la collaboration du Parlement. Mais une nouvelle constitution ne se fait pas d'un jour à l'autre.

La commission politique du Club polonais, afin de dissiper certains malentendus et d'éclaircir certaines questions en suspens, a demandé au ministre des affaires étrangères, le comte Czernin, de lui accorder un entretien. Le comte Czernin avait invité la commission à son bureau. Cependant, au jour fixé, l'empereur ayant convoqué inopinément le comte Czernin chez lui, celui-ci a demandé à la commission, par l'intermédiaire du comte Goluchowski, de choisir un

autre jour. L'entrevue a été définitivement fixée au 21 février, et, dans les cercles polonais, on y attache une grande importance.

Le journal polonais de Moscou *Gazeta Polska*, organe à tendances nettement russophiles, dans un véhément article de tête intitulé: « Les paroles et les faits », flétrit sévèrement les agissements vexatoires des autorités russes à l'égard des Polonais et les mesures restrictives qu'on ne cesse de leur appliquer en dépit de toutes les promesses.

Au lieu du monopole du tabac

Au lieu du monopole qu'on voudrait introduire, nous proposerions le relèvement sérieux des droits d'entrée sur les tabacs étrangers bruts et manufacturés et un impôt assez élevé sur les produits manufacturés du pays.

Actuellement, ces droits sont les suivants:
 Tabac brut: 25 fr. les 100 kilog.;
 Produits manufacturés étrangers:
 a) Tabacs ouvrés (cigares et cigarettes), carottes, 75 fr.;
 b) Tabacs ouvrés (cigares et cigarettes), 200 fr.

Cela rapporte à la Confédération environ 3 millions par an.

Déjà, on le voit, une bonne mesure financière serait l'élevation des droits d'entrée sur les tabacs manufacturés. Tous les pays qui nous entourent appliquent aux tabacs à fumer, cigares, cigarettes, des droits presque prohibitifs. Or, voici ce qui a été payé en Suisse en 1912:

Qualités	Valeur déclarée	Somme payée à la Suisse	Droit ad valorem
Tabac brut	11,900,000	2,240,000	18.38 %
Tabac à fumer, à priser, à chiquer	470,000	95,000	17.24 %
Cigares	1,240,000	265,000	15.66 %
Cigarettes	2,380,000	563,000	20.36 %
	15,990,000	3,163,000	

Il ressort de ce petit tableau que les tabacs bruts paient environ le 18 % de leur valeur; les tabacs à fumer et les cigares acquittent un peu moins de droits; les cigarettes rapportent le 25 % de plus que les cigares. En somme, les produits manufacturés rapportent 923,000 fr. On pourrait facilement les frapper d'un droit beaucoup plus élevé. On procéderait ainsi le travail indigène. On procéderait comme font les douanes pour d'autres catégories de marchandises, tels que les vêtements confectionnés, qui paient plus que les tissus, et ceux-ci, plus que les matières brutes.

L'élevation des droits sur le tabac brut n'entraverait rien la marche de nos usines et de nos commerces et ce serait un encouragement pour la culture indigène, qui ne produit que le 5 % du tabac consommé en Suisse et qui, nous l'avons constaté, va sans cesse diminuant.

Pour l'impôt sur les produits manufacturés du pays, nous recommanderions un procédé très en usage à l'étranger et qui serait nouveau chez nous: la banderole.

La banderole est une petite bande de papier qui sert à fermer les paquets de tabac, de cigares et de cigarettes.

La banderole serait fabriquée à la Monnaie fédérale, à Berne, et livrée aux fabricants et aux commerçants de gros, moyennant argent comptant. Aucun paquet de tabac, de cigares, de cigarettes ne pourrait être vendu sans la banderole; mais le prix de la banderole varierait d'après le prix de la marchandise; un tabac bon marché paierait moins; un tabac cher, davantage, selon une échelle à déterminer, car l'on ne verrait aucun inconvénient à frapper cigares et cigarettes d'une taxe de 5, 10, 15, 20 centimes et même davantage, le paquet. Par le moyen de la banderole, les frais généraux seraient presque nuls. L'Etat encaisserait presque sans bourse délier. Presque tout est bénéfice et l'on éviterait l'armée de fonctionnaires.

L'adoption de la banderole n'arrêterait pas l'exportation de nos produits: ceux-ci seraient libérés de tous droits. Ce système aurait le grand avantage, pour nos agriculteurs, de les laisser se livrer encore avec quelque profit à la culture du tabac et, pour nos industriels, de continuer à fabriquer leurs spécialités actuelles. A ceux qui seraient tentés de tromper, on imposerait de fortes amendes, la fermeture de la fabrique ou du magasin, en cas de récidive, comme on le fait aujourd'hui pour les moullas; et l'on aurait ainsi vite raison de ceux qui seraient tentés de soustraire leurs produits au fisc.

Parlant de l'imposition des produits manufacturés, MM. les experts avouent qu'elle présente incontestablement de grands avantages. Dans des conditions favorables, le système de la banderole peut aussi fournir un fort rende-

ment, susceptible d'augmentation, et il permet également d'établir une graduation d'après la valeur de la marchandise. Et MM. les experts ajoutent: « En conséquence, dans le cas où l'on ne peut guère songer à introduire le monopole, parce que celui-ci se heurte à de très grandes difficultés de transition, c'est au seul système de la banderole que l'on pourra recourir, si l'on veut établir un impôt très productif. »

Dans une conférence à la Société suisse de statistique, M. le conseiller d'Etat Musy déclara, le 24 octobre 1916:

« Personnellement, je ne suis point, en principe, partisan des monopoles en raison des graves inconvénients d'ordre politique et économique qui leur sont inhérents. Il est contraire, en effet, aux principes démocratiques qui sont à la base de nos institutions et de notre vie politique, d'augmenter indéfiniment, sans nécessité, le nombre des fonctionnaires. Le développement des relations de subordination constitue une restriction à la liberté des citoyens devenus fonctionnaires. Il constitue encore un danger à un autre point de vue. Permettez-moi de vous relier ce que le Conseil fédéral lui-même disait à cet égard en 1912, dans un message relatif à la création d'une cour administrative fédérale: « Nous n'hésitons pas à déclarer que, à notre point de vue, la création d'une cour administrative fédérale est nécessaire. A mesure que l'Etat moderne étend le cercle de ses attributions, que ses organismes pénètrent dans le domaine réservé jusqu'ici à l'initiative privée, le nombre de ses employés s'accroît dans de vastes proportions, et le citoyen, menacé dans ses droits individuels par une autorité de fonctionnaires, redoute les empiètements de l'Etat omnipotent et éprouve le besoin instinctif d'une protection efficace contre cette force ennemie. »

D'autre part, ajoutait M. Musy, la suppression de toute concurrence dans un domaine industriel monopolisé exclusivement au profit de l'Etat qui travaille déjà plus cher que l'industrie privée, constitue un inconvénient économique sérieux. En principe, l'impôt suivant le système de la banderole combiné, par exemple, avec un tarif douanier revisé frappant davantage le produit manufacturé que les matières premières, aurait nos préférences. » (*Journal de statistique suisse*, 1916, p. 495. Voir aussi *Liberté* du 27 octobre 1916.)

Si le monopole devait être une solution inéluctable, M. Musy proposait une combinaison qui assurât des avantages sérieux: l'institution d'un monopole concessionné à une société anonyme dont le capital serait fourni intégralement par la Confédération et par les cantons, dans une proportion à déterminer. Une participation pourrait être accordée aux fabricants actuels. Cette règle combinée serait préférable en ce qu'elle réduirait les inconvénients économiques dérivant du monopole. Cette formule, ajoutait l'honorable conseiller de Zurich, aurait le précieux avantage d'être intégralement dans l'axe de notre tradition historique, puisqu'elle suppose la coopération de la Confédération et des cantons, ces deux grandes forces dont l'harmonieuse collaboration doit assurer l'avenir politique et économique de notre pays.

Parlementaires français en Italie

Milan, 16 février.

Le *Secolo* est informé de Paris que les membres de la section française du Parlement interallié partiront aujourd'hui même (16 février) pour l'Italie. Ils se rendront directement au grand quartier général italien pour faire une visite au front, laquelle durera deux ou trois jours.

Les parlementaires français se rendront ensuite à Rome, où ils se trouveront pour la réouverture de la Chambre et où ils seront reçus par le gouvernement et par leurs collègues du Parlement italien.

La délégation française est composée de 30 députés et sénateurs. M. Clémenceau devait y participer, mais son état de santé ne lui permet pas d'affronter un aussi long voyage. Il sera remplacé par M. Franklin Bouillon, qui est chargé d'offrir à la municipalité de Rome une aiguière mutilée de l'horloge de la cathédrale de Reims et une pierre du fort de Douaumont, pour être conservés au Capitole.

Distinctions honorifiques

Sur la proposition de M. Boselli, président du ministère, le roi d'Italie a nommé Mgr Rossi, archevêque d'Udine, grand officier de la Couronne d'Italie.

On sait que Victor-Emmanuel et l'état-major italien ont leur quartier général à Udine, en Venétie.

Le roi d'Italie a en outre nommé le député catholique Cameroni commandeur de la Couronne d'Italie. M. Cameroni, qui s'est distingué par son activité infatigable en faveur des œuvres de guerre, représentait à la Chambre l'arrondissement de Treviso, dans la province de Bergame.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 15 février

Communiqué français du 16 février, à 3 h. de l'après-midi:

Au nord de l'Aire, un coup de main des Allemands sur un poste français près de Fauquescourt a échoué complètement. En Champagne, le bombardement allemand sur le front Butte du Mesnil-Maisons de Champagne a pris, dans l'après-midi, une intensité extrême.

Vers 16 h., à la faveur de l'explosion de plusieurs mines, les Allemands ont réussi à pénétrer dans un saillant à l'ouest des Maisons de Champagne, au nord de la route allant de ce point à la Butte du Mesnil. Les tirs de barrage et les jeux de francs Français dans la région nord de la Main de Massiges ont infligé aux assaillants des pertes élevées.

La lutte d'artillerie a repris dans la matinée avec violence dans cette région.

Grande activité des patrouilles en Woëvre, au cours de la nuit.

Communiqué allemand du 16 février:

Groupes d'armées du kronprinz Ruppel: Au nord-ouest d'Armentières, au sud du canal de La Bassée et dans la région de la Somme, l'activité de l'artillerie s'est accrue jusque dans la nuit.

Des rassemblements d'infanterie ennemis dans les tranchées au nord d'Armentières, à l'ouest de Lens et sur les deux rives de l'Ancre, ont été pris sous notre feu de destruction; c'est pourquoi les attaques n'ont pu se développer.

Groupes d'armées du kronprinz: En Champagne, au sud de Ripont, après une préparation efficace par l'artillerie et les lance-mines, une attaque de notre infanterie a été effectuée avec prudence et énergie et a conduit à un grand succès. Nous avons pris d'assaut en Champagne et sur la hauteur 185 quatre lignes ennemies sur une largeur de 2000 mètres et une profondeur de 800 mètres. 21 officiers et 837 hommes ont été faits prisonniers.

Nous avons ramené comme butin 20 mitrailleuses et 1 lance-mine. Nos pertes sont nulles. Les Français ont augmenté les leurs par les contre-attaques inutiles qu'ils ont effectuées hier soir et ce matin contre les positions que nous leur avons arrachées.

Sur la rive occidentale de la Moselle, au cours d'opérations de détachements de reconquête, nous avons ramené 44 prisonniers provenant la plupart de la troisième ligne française.

Journée du 16 février

Communiqué français d'hier, vendredi, 16 février, à 11 h. du soir:

Nous avons réussi plusieurs coups de main dans la région de Berry au Bac et en Arpionne, et ramené une trentaine de prisonniers.

A l'ouest de Maisons de Champagne, la lutte d'artillerie s'est poursuivie assez active sans action d'infanterie.

Les tirs de nos batteries lourdes ont provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions, à Manne (près de Tahure).

En Lorraine, près de Nomény, une reconnaissance allemande a été surprise par notre feu et dispersée, abandonnant plusieurs cadavres sur le terrain.

Lutte d'artillerie dans la région de Louvemont et dans les Vosges, au sud de Sainte-Marie. Dans la matinée, une pièce ennemie, à longue portée a tiré plusieurs obus dans la direction de Nancy.

Communiqué anglais d'hier, vendredi, 16 février, à 8 h. 45 min. du soir:

Nous avons pénétré, au cours de la nuit, dans les tranchées allemandes au sud-est de Souchez, faisant 11 prisonniers, sans subir aucune perte.

Un détachement ennemi, qui avait réussi à atteindre nos lignes, au début de la matinée, au nord-est d'Armentières, a été aussitôt rejeté après avoir subi de nombreuses pertes.

Communiqué allemand d'hier, vendredi soir: Aucun événement important.

M. Ford et les neutres

Berne, 16 février.

Le groupe suisse de la conférence des neutres de Berne, La Haye, Stockholm, communique que, ensuite des différends qui se sont produits entre l'Amérique et les empires centraux, M. Henri Ford a interrompu l'activité en faveur de la paix, qu'il entretenait dans les pays neutres d'Europe et qu'il a retiré la subvention qu'il accordait à la conférence des neutres.

Cependant, le comité central de la conférence a décidé à l'unanimité de persévérer dans son œuvre de propagande et de continuer les travaux entrepris dans ce sens en Danemark, en Hollande, en Suède et en Suisse.

Le Pape et les Lithuaniens

Rome, 16 février. Stefani. — Le Pape a envoyé à l'évêque de Rowno vingt mille francs pour secourir les Lithuaniens. Il a autorisé l'évêque lituanien à adresser un appel à l'épiscopat du monde entier pour que, le 20 mai prochain, dans toutes les églises catholiques, soient faites des prières et recueilli de l'argent au profit du peuple lituanien.

Le blocus sous-marin

Bateaux brésiliens. Rio-de-Janeiro, 16 février. Trois bateaux brésiliens ont pris la mer à destination de l'Europe, depuis la déclaration du blocus allemand.

Les navires coulés. Christiania, 16 février. (Wolff.) — Le consulat de Norvège à Bordeaux a télégraphié au Département du commerce que le vapeur Progresso, de 1620 tonnes, a été coulé. Le capitaine et l'équipage sont sauvés.

Gateborg, 16 février. (Wolff.) — Le vapeur Adolf, de Gateborg, jaugeant 855 tonnes, a été coulé près des îles Orkney. L'équipage est sauvé.

Barcelone, 16 février. (Wolff.) — Des malotes arrivés d'Alexandrie annoncent que, du 20 au 29 janvier, deux vapeurs anglais de 10,000 et 11,000 tonnes, transportant des céréales, ont été coulés devant le port par des sous-marins.

Cagliari, 16 février. (Stefani.) — On donne les détails suivants sur le coulage du bateau américain Lyman Law, dont le commandant a fait un rapport à la capitainerie du port et au consul britannique, lequel est chargé de la gerance du consulat américain en l'absence du titulaire.

Le Lyman était une goélette à quatre mâts inscrite au département de New-York et appartenant à la Société de navigation « Company of New-York ». Elle avait un équipage de douze hommes, dont dix Américains et deux Anglais. La goélette allait à Palerme et était chargée de pièces de bois pour de petites caisses d'oranges. A septante milles du cap Spartivento, un sous-marin apparut soudainement, comme le navire par un coup de canon de stopper. Après avoir demandé des renseignements au sujet du navire et être allé à son bord, le commandant du sous-marin autorisa le Lyman à poursuivre sa route, mais, comme le bateau allait partir, le capitaine fut sommé de faire descendre l'équipage dans les chaloupes, le bateau devant être coulé. L'équipage prit alors place dans un canot automobile, et la chaloupe se dirigea vers Cagliari, pendant que le navire était détruit au moyen de bombes placées à l'intérieur. A Cagliari, l'équipage a été l'objet de soins affectueux de la part du commandant du port et du consul britannique. On l'a ensuite dirigé sur Rome.

Londres, 16 février. Le Lloyd annonce que le vapeur Margarita et le chalouper Ashwood ont été coulés.

Londres, 16 février. Les vapeurs anglais Greenland, Lonscar et Kyante et le chalouper Brevocastle ont été coulés. L'équipage du Greenland a été sauvé.

Palma-de-Majorque, 16 février. Le vapeur italien Oceania a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Berlin, 16 février. (Wolff.) — Un de nos sous-marins a de nouveau coulé, dans l'espace de vingt-quatre heures, un croiseur auxiliaire de 20,000 tonnes, deux croiseurs auxiliaires ou vapeurs-transporteurs de 13,600 tonnes chacun, et un vapeur de 4,600 tonnes, soit un total de 51,800 tonnes.

Stockholm, 16 février. (Wolff.) — Le bruit court que cinq vapeurs suédois partis d'Angleterre avec du charbon, à destination des ports suédois, ont été coulés dans la zone bloquée de la mer du Nord.

IL Y A UNE ANNÉE

17 février 1916. Chute de la place forte turque d'Erzeroum. Les Russes font un butin de 200 canons. Tension entre la Roumanie et les empires centraux au sujet des marchés de céréales. En Albanie, sur le littoral, les Autrichiens occupent Kavaja, investissant ainsi Durazzo.

18 février 1916

Dans les Hauts-de-Meuse, les Allemands font sauter une partie de la hauteur de Cambes. L'Entente notifiée à la Grèce l'occupation militaire de tous les chemins de fer et télégraphes de Thessalie et de Morée.

La fin des Peaux-Rouges

Du rapport récent de M. Caton Sella, commissaire des affaires indiennes aux Etats-Unis, il ressort que, en 1912, 160,000 Peaux-Rouges avaient abandonné leur costume de sauvages pour prendre l'habillement des blancs. Ce chiffre s'éleva aujourd'hui à près de 200,000 (soit la forte majorité des premiers Américains de l'Amérique). Le 30 % savent lire en anglais. Au point de vue économique, ils arrivent aussi à une situation encourageante. Ils deviennent de bons agriculteurs. Il ne faudra plus bien longtemps pour qu'ils disparaissent au point de vue ethnique, et se fondent avec le reste de la population dans ce grand croquet qui s'appelle les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Credits demandés

Paris, 16 février. Havas. — M. Ribot a déposé à la Chambre un projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour le deuxième trimestre de 1917. Les crédits demandés atteignent 9,574,302,992 francs pour le budget général et 926,710,792 francs pour le budget annexe.

L'AVANCE DE L'HEURE

La Chambre française a adopté, hier, vendredi, le projet avançant de 60 minutes l'heure légale en France et en Algérie du premier dimanche d'avril au premier dimanche d'octobre.

L'horaire d'été pour 1917 commencera, en Allemagne, le 16 avril, à 2 h. du matin, et se terminera

Les prêtres français aux armées

Lettre de Mgr Baudrillart

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, a adressé à M. de Lamarzelle la lettre suivante :

Monsieur et très honoré collègue, Je ne doute pas que vous n'interveniez au Sénat, comme M. Groussau l'a fait à la Chambre, au sujet du triste amendement Sixte-Quenin.

Vous ne sauriez trop insister sur le caractère préjudiciable que l'adoption de l'amendement voté par la Chambre portera à notre cause auprès de tous les peuples.

Vous commémez assez de patriotisme et de courage de nos prêtres ; le Sénat les connaît assez pour ne pas penser qu'il s'agit de ceux qui de sauvegarder leur vie d'ailleurs si souvent engagée dans le service des tranchées.

Si la loi est votée telle quelle, ils feront leur devoir partout où ils seront envoyés. Il s'agit de ce qui apparaît au dehors comme l'intention du Parlement français. On y verra un retour offensif du vicé après qui nous a fait si sévèrement juger.

Ces jours-ci même, je recevais, coup sur coup, deux lettres d'un publiciste très distingué, de religion protestante, revenu depuis peu des Etats-Unis : il me priait instamment de travailler à l'organisation d'une mission catholique ecclésiastique, épiscopale même, pour ce grand pays, dont les médiateurs émettent à l'esprit des affaires un esprit, un mysticisme religieux si prononcés. Il avait constaté que, aux yeux des Américains, nous étions le peuple sans croyances ; et cette opinion arrêtait le mouvement vers nous d'une très grande partie de la société.

Ainsi, le soir même du vote de la Chambre, ce publiciste m'écrivit une lettre désolée exprimant la crainte de Talleyrand : « C'est plus qu'une crise, c'est une faute », et, ajoutant : « Malheureusement, ces fautes-là, c'est la France qui les expie ! »

Vous savez quels efforts a faits le Comité de propagande que j'ai eu l'honneur de fonder, et dont vous êtes membre, pour ramener l'opinion des classes conservatrices et religieuses à notre bien-aimé pays. Même si la disposition qui concerne les ecclésiastiques affectés par la loi de 1889 au service sanitaire est votée, nous continuerons notre œuvre, mais dans quelles conditions !

Nous sommes dans la situation d'hommes qui on envie à porter une charge et qui le veulent ; mais à qui, au préalable, on a cassé les bras.

Rapport de M. Chéron au Sénat

Dans son rapport au Sénat sur le projet de révision des réformés et exemptés, M. Chéron a été amené à parler des ecclésiastiques que la loi du 15 juillet 1889 avait versés dans les formations sanitaires et que l'amendement Sixte-Quenin, adopté par la Chambre, met dans les formations combattantes.

Pour éviter tout retard dans l'adoption de la loi, le ministre de la guerre a décidé de demander à la commission sénatoriale de n'apporter aucune modification au texte voté par la Chambre. Elle a donc eu tout à s'acquiescer.

Mais M. Chéron a tenu à bien préciser la situation et à rendre un hommage public aux ecclésiastiques mobilisés.

La commission, a-t-il écrit, n'entend donner à son vote aucun caractère de suspicion contre les personnes visées dans la disposition additionnelle dont il s'agit.

Depuis le début de la guerre, les membres du clergé, les ministres des divers cultes, comme tous les autres catégories de citoyens, ont eu une abnégation digne des plus grands foyers. Des religieux sont revenus de l'étranger pour défendre la France.

Les ecclésiastiques qui ne relevaient point de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 — et ils étaient fort nombreux — se sont rencontrés dans les tranchées avec nos braves instituteurs dont l'héroïsme honorerait à tout jamais l'école et la nation. Beaucoup de prêtres ont été tués glorieusement à l'ennemi.

Ceux qui étaient visés par l'article 23 ont fait leur devoir dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Ils se demandent ni exception, ni faveur, ni privilège. C'est dans cet esprit que la commission, qui ne peut que défendre — ici comme sur les autres points — le principe de l'égalité des charges militaires, accepte la disposition proposée, en laissant au ministre de la guerre, responsable du bon fonctionnement de l'armée, le soin d'en faire une équitable application.

Nécrologie

Octave Mirbeau

On annonce la mort d'Octave Mirbeau. Octave Mirbeau était né en 1850, à Trévières, dans le Calvados. Il avait fait ses études au collège des Jésuites de Yannes.

Il avait débuté dans les lettres et publié divers romans.

Mais c'est par le théâtre qu'il se fit surtout connaître. Les Mauvais Bergers (cinq actes), les Affaires sont les affaires, le Foyer (comédie en quatre actes), sont parmi ses principaux succès. Il faisait partie de l'Académie des Goncourt.

le 17 septembre, à 3 heures du matin. L'heure de transition pour le passage à l'horaire d'été a été choisie en raison des nécessités du service des chemins de fer.

Echos de partout

LETTRE DU POILU A SA MARRAINE

De l'illustration : Votre lettre, chère marraine, Me dit que vous avez l'air... Cela me fait bien de la peine, Et je vous réponds sans retard.

Vous souffrez beaucoup à l'arrière... C'est encore plus dur qu'au front ? Mais que voulez-vous, c'est la guerre... Les Allemands sont à Noyon !

Vous n'avez, cela me chagrime, Qu'un mètre cub de gaz par jour. C'est peu pour d' la bonne cuisine Et pour vos bains c'est vraiment court !

Je pourrais, tout à coup j'y pense, Vous envoyer des suppléments... Nous recevons en abondance Des gaz, mais ils sont asphyxiants...

Vous payez de très fortes dimes, On va vous accabler d'impôts... Un œuf, quarante-cinq centimes, Douze francs une poule au pot !

Vous me dites qu'il faut vous battre Pour du charbon qui ne brûle pas. On augmente le prix du théâtre Ainsi qu' celui des cinémas.

Les soirs où vous dînez en ville, Pas de voitures ni d'auto ! Il faut s'exercer en famille Si l'on rentre par le métro !

Avec les fournisseurs, bataille ! Très chers, les gants et les manteaux ! Votre mari se met sur la palette S'il faut vous payer deux chapeaux !

Puis, on va vous avancer l'heure ! Ah ! que pénible est votre sort ! En songeant à tout ça, je pleure... J'en suis triste comme la mort !

Mais je dois finir ce message... Puisqu'il faut tenir jusqu'au bout. S'il vous manque un peu de courage, Venez en chercher près de nous !

MOT DE LA FIN

Confédération. La question de l'heure d'été. En réponse à une question de l'Union des villes suisses, concernant l'introduction de l'heure d'été, la municipalité de Glaris a répondu négativement, cette mesure, dit-elle, n'offrant pas d'avantages appréciables pour les cantons montagneux.

Mgr Bacciarini à Bellinzona. On nous écrit de Bellinzona, le 16 : A la résidence du gouvernement, Mgr Bacciarini a été reçu par les conseillers d'Etat Cattori et Rossi ; on sait que le conseiller national Borella, après sa maladie, n'a plus repris ses fonctions. L'entretien, dans la salle des réceptions, fut très cordial et a duré environ une demi-heure. Sa Grandeur a été accompagnée au palais par son délégué général, le P. Lucchini, par l'archiprêtre don Giorgi, Mgr Tartini et Mgr Anagnini, l'avocat Anagnini, conseiller municipal, et les conseillers communaux Pometta et Pozzi.

Mgr Bacciarini passa ensuite à l'hôpital civil de Saint-Jean, où il eut des paroles de réconfort pour tous les malades. Après avoir été l'hôte de M. Tarehprêtre, il visita le florissant collège de Sainte-Marie, dirigé par les Sœurs de Sainte-Croix, de Menzingen ; l'orphelinat Vonnetten, confié aussi aux Sœurs enseignantes, et le collège François Soave, tenu par les Pères Somasques. L'évêque a laissé partout l'impression d'un vrai père et pasteur.

Le soir, il est parti pour le petit séminaire de Pollegio (près Biasca), qui compte une cinquantaine d'élèves. Nous avons dit que Mgr Bacciarini avait été, trois ans, directeur spirituel de ce petit séminaire, avant son entrée dans la Congrégation des Serviteurs de la Charité.

A propos d'une annonce. La Gazette de Lausanne ayant voulu faire de la publicité dans nos colonnes, nous n'avons pu nous empêcher de lui dire que nous ne sommes pas une Gazette s'en pliant et dit qu'on reconnaît la note « large d'idées ».

Nous avons la largeur d'idées de l'Eglise à laquelle nous appartenons, pas plus, mais pas moins, et cela suffit. Nous sommes un organe de principes catholiques et non une feuille d'affaires, et nous ne pouvons livrer notre quatrième page pour y publier l'annonce d'une maison d'ou est sortie plus d'une attaque contre les idées que nous défendons.

CANTONS

ZURICH

Le produit de l'impôt de guerre. — La commission chargée de contrôler les déclarations faites par les contribuables du canton de Zurich pour l'impôt de guerre fédéral a pu, après un contrôle serré, la commission a réussi à obtenir une augmentation de plus de 10 millions et demi, soit environ de 62 %. La contribution du canton de Zurich serait ainsi portée à plus de 27 millions et demi.

VAUD

Une retraite. — M. Félix Bonjour, conseiller national, rédacteur en chef de la Revue, annonce qu'il n'acceptera pas de nouvelle candidature au Grand Conseil, dont il fait partie depuis 1901.

La Suisse et la guerre

Le port de Certe et la Suisse

Dans l'article du Matin sur le ravitaillement de la Suisse par le port de Certe, il était dit : Des trains, envoyés par le gouvernement fédéral, emportent ces marchandises et font la navette entre Certe et Genève, à raison de trois par jour.

Le Matin s'appliquait, au surplus, à démontrer que le port de Certe ne peut suffire aux besoins de la Suisse. Tout en donnant raison au Matin sur ce point, il convient de faire observer que nous aurions sujet d'être relativement satisfaits si, tout au moins, les marchandises débarquées au port de Certe à l'adresse de la Suisse y étaient complètement chargées sur les trains que les C. F. F. ont envoyés à bas pour les transporter chez nous. Mais, à l'encontre de ce que dit le Matin, aucun convoi n'est arrivé de Certe en Suisse depuis le 31 janvier. Et, au lieu des trois trains quotidiens dont parle le Matin et qui étaient la règle autrefois, ce n'est plus qu'un train qui nous est accordé depuis le 12 février.

Musiciens contrebandiers

Après sa tournée dans la Suisse allemande, sous la direction de Richard Strauss, l'orchestre de Manolheim, il y a une dizaine de jours, repartait pour l'Allemagne. Mais, à la frontière, les douaniers suisses veillèrent. Ils examinèrent les contrebasses, les violoncelles, les trombones, les tubas, que les malheureux musiciens avaient remplis de saucisses, d'autres viandes et de chocolat.

Le tout fut confisqué et une forte amende infligée à la compagnie.

Les soldats étrangers en Suisse

La police de Genève a reçu des ordres très sévères interdisant l'accès, en uniforme, sur le territoire genevois, de soldats étrangers en permission. Cette mesure a été prise à la demande de l'autorité militaire suisse, à la suite d'abus qui se sont produits.

La Suisse et le ravitaillement du Nord de la France

Le ravitaillement des provinces occupées du nord de la France s'effectuait jusqu'ici par l'intermédiaire d'un comité hispano-américain. Il faut aujourd'hui remplacer les Américains par d'autres neutres. La Gazette de Thurgovie apprend que la France a engagé, à cet effet, des pourparlers avec la Suisse.

ARMEE SUISSE

Démission du major Capini

Les officiers et soldats du bataillon d'infanterie de forteresse 168 apprendront avec un vif regret la démission de leur chef, le major Capini.

Le Journal et Feuille d'Avis du Valais dit que la reconnaissance de ses subordonnés consécra l'excellent officier des procédés discutés qui ont amené sa démission.

A LA FRONTIÈRE

(De notre correspondant jurassien.)

Porrentruy, 16 février.

Je tiens de source digne de foi les renseignements suivants. Un changement de brigade, en Ajoie, a nécessité, ces jours derniers, des mouvements de troupes plus nombreux qu'à l'ordinaire. Il y en a eu, notamment, dans la partie orientale du district de Porrentruy, à proximité de la frontière alsacienne et de la région occupée par les Allemands. L'activité militaire de côté suisse a provoqué quelques mouvements des troupes allemandes ; les postes de Lucelle au Laubin ont été renforcés. Mercredi soir, notamment, de nombreux soldats allemands sont arrivés dans les fermes voisines de notre frontière. C'étaient des jeunes gens ; dix-huit ans environ. Ils faisaient peine à voir. Ils disent manquer du nécessaire. Une fois par semaine seulement, ils mangent de la viande bouillie. Ces jeunes soldats ont été au front et sont, en ce moment, ramenés à l'arrière pour le repos.

Les soldats en question ne parlent nullement d'une offensive sur Belfort, à quoi croient certaines personnes. Par contre, ils redoutent les Français et — ce qui est le plus étonnant — les Suisses. Ils se demandent si notre pays, à cause de la guerre sous-marine et des protestations de tous les neutres, ne va pas faire cause commune avec les Alliés ! Les moindres mouvements militaires dans notre région frontalière les inquiètent.

Ils ont aperçu leur triste situation à des fantassins et à des douaniers suisses. Aujourd'hui, un engagement a dû avoir lieu vers 4 heures du matin, au sud-est de Sappois. Une formidable canonnade a été entendue, res-

semblant à un tir de barrage. Des pièces françaises, entre autres, avaient depuis couru.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Explications et instructions officielles

On annonce que le Département fédéral de l'économie publique, d'accord avec les gouvernements cantonaux, donnera à la population des explications sur la situation actuelle, et lui fournira des instructions au sujet des semences, des récoltes, de la lutte contre les maladies des plantes, de l'utilisation des déchets industriels, l'exploitation des tonneries, etc.

Le Département facilitera, par l'allocation de subsides, la production des denrées alimentaires pour les classes nécessiteuses.

Le rationnement

La nouvelle publiée par le Schweizer Bauer, selon laquelle le Conseil fédéral aurait déjà pris hier, vendredi, un arrêté concernant la limitation de l'emploi de certaines denrées alimentaires, est inexacte. Ce qui est exact, c'est que le Département de l'économie publique présentera prochainement au Conseil fédéral des propositions dans ce sens.

Suivant la nouvelle prématinée du Paysan suisse, voici les mesures de restriction qui seraient prévues : 10 Interdiction de consommer de la viande deux jours par semaine, les mardi et vendredi ; 20 Interdiction d'employer de la crème pour la préparation de mets et de marchandises ; 30 Réduction à 15 grammes de la portion de sucre pour le thé et le café, dans les hôtels, restaurants et pensions ; 40 Interdiction de consommer du fromage ou du beurre aux principaux repas, ces deux aliments étant réservés au seul premier déjeuner ; 50 Interdiction de faire entrer des œufs dans la fabrication des pâtes alimentaires.

Caries et timbres de contrôle

Le Conseil d'Etat de Bâle a élaboré un règlement disposant que les denrées alimentaires pour lesquelles le rationnement a été décrété seront vendues sur présentation de timbres de contrôle.

Dans le canton de Bâle-Campagne, la distribution des cartes de riz et de sucre aura lieu le 24 février. Le Conseil d'Etat de Glaris a décidé le rationnement de la population, pour le riz et le sucre, par le moyen de timbres de contrôle.

L'Administration communale de Sion informe le public que les tickets de riz et de sucre seront délivrés à partir de lundi, 19 février, en l'honneur communal.

Le prix du bois

On écrit à la Gazette de Thurgovie que le prix de bois en grume (bois rond) baisse petit à petit depuis le nouvel an. En 1916, les spéculateurs avaient la possibilité d'exporter ces bois avec de beaux bénéfices ; mais, en octobre, le Conseil fédéral restreignit considérablement les exportations. Il en est résulté une accumulation de stocks dans les dépôts, les scieries et même dans les forêts, d'où baisse des prix. La situation ne changerait que si l'exportation pouvait recommencer, ce qui ne semble pas souhaitable, le bois étant assez cher comme cela.

La taxation des denrées

Le gouvernement français a fixé un prix maximum pour le lait, le beurre et le fromage.

La réduction des chemins de fer

La diminution du nombre des trains, en France, ira probablement jusqu'au maintien d'un seul train quotidien par ligne.

Les journaux à la ration

Le 15 février, les journaux français ont commencé à paraître réduits de la moitié, et cela aura lieu deux fois par semaine.

La rareté des pommes de terre

Un agronome allemand a recherché les causes de la faible récolte de pommes de terre de l'an dernier. Son enquête l'a amené à conclure que ce n'était pas la caractéristique climatique de l'année qui a été cause du déficit. En effet, le rendement a été normal et même excellent dans des endroits où il a fait la même température qu'ailleurs. Ce n'est pas non plus le fait d'avoir coupé les tubercules destinés à l'ensemencement ; car on a récolté dans certains champs où il avait été semé des moitiés de tubercules autant et plus que dans d'autres où le tubercule avait été planté entier. C'est donc la qualité du tubercule employé pour l'ensemencement qui a déterminé le plus ou moins bon rendement. Il s'agissait donc de savoir dans quelles conditions la récolte de 1915, qui avait fourni la semence pour celle de 1916, avait mûri. Or la récolte de 1915 a été influencée par un abaissement soudain de la température vers le 20 septembre ; dans toute l'Allemagne du nord, il a gelé du 21 au 25 septembre. C'est l'action de ce refroidissement sur les tubercules en voie de maturité qui leur a fait perdre une partie de leur capacité de reproduction.

La monnaie d'aluminium

Les banques allemandes ont reçu, avant-hier, la nouvelle monnaie d'aluminium, qui remplace le bléon de cuivre.

Les illustrés et la guerre

Sommaire de la Schweizer Illustrierte Zeitung du 17 février : La flotte américaine. — Le procès des suffragettes empoisonnées. — Une machine française à creuser les tranchées. — Les dévastations sur le front. — Le couvert du Mont-Aoth. — L'hiver sur le front anglais.

Une tasse d'OVOMALTINE est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstruit. Chlorosan-Bürgi

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 16 février. — Le Conseil accorde à M. Jean Ansermet, à Gruyères, une patente autorisant à exercer la profession de commissaire-général dans le canton de Fribourg.

Il nomme M. Emile Perroud, à Corcelles (Attalens), inspecteur suppléant du bétail du cercle de cette commune.

Il décide de délivrer à Louis Hermann et à Joseph Sivian, à Fribourg, un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage en récompense de leur acte de courage et de dévouement, le 30 janvier 1917.

Il autorise la commune de Prez-vers-Sivriez à procéder à une acquisition d'immeuble.

Il approuve le projet de reconstruction en béton armé du pont sur la Singine, dit « Landlerliche », dans la commune de Planfayon, sur la route cantonale de Planfayon au Lac Noir.

Il décide la mise en quarantaine du gros et menu bétail (espèces bovine, ovine, caprine et porcine) provenant du canton de Berne, ensuite du signalement d'un cas de fièvre aphteuse dans ce canton.

Messe de 11 1/2 à l'église de Saint-Nicolas. Le chœur d'hommes « La Mutuelle » et les élèves de l'orphelinat exécuteront demain, 18 février, quelques parties de la messe en la de Faisit, pour chœur mixte avec accompagnement d'orgue.

Mission eucharistique. La réunion des hommes et des Associations catholiques dans la salle de la Maison de justice aura lieu, demain dimanche, à 2 heures très précises, et non à 5 h., comme cela a été annoncé tout d'abord.

Association populaire catholique suisse. MM. les membres de la section de la ville de Fribourg et des groupements de jeunes gens sont instamment priés d'assister à la réunion de jeunes qui se tiendra demain dimanche, 18 février, à 2 heures, à la salle de Maison de justice, sous la présidence de M. le chanoine Lanerank.

Les Fribourgeois au Palais fédéral. M. Raphaël Coffier, licencié en droit, de Balgarden, a été appelé comme secrétaire au bureau de la censure à Berne, en remplacement de M. Eugène Broye, docteur en droit, nommé à la légation suisse à Paris.

Police sanitaire du bétail. En suite de l'apparition de la fièvre aphteuse dans une étable de la commune de Neuenegg, canton de Berne, le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté imposant la quarantaine sur tout le gros et le menu bétail provenant de ce canton.

Nominations postales. M. Ernest Bays, dépositaire postal et facteur au Bry, a été nommé bureau à Orsonens.

Le canon. On nous écrit de Vauderens que l'on a très distinctement entendu, hier après midi, vendredi, les détonations du canon d'Assise. On a compté jusqu'à 16 coups à la minute. L'écho du bombardement arrivait de la direction Bonfol-Delle.

Les « Pinces rouges » au théâtre. Le collège Saint-Michel a assisté, hier, à une représentation spéciale des Pinces rouges. Les scènes pathétiques de ce beau drame ont profondément ému nos collégiens. La comédie finale, l'affaire de la rue de Loureine, a obtenu un grand succès de gaieté.

Représentation à la Providence. Les séances données, dimanche et jeudi derniers, par les jeunes filles du Patronage Sainte-Agnès, ont été de véritables succès. Pendant trois heures consécutives, les Jardinières de Trianon (comédie en 1 acte) et Kermoo (drame chrétien en 4 actes) ont tenu le public sous le charme et l'ont fait passer par les émotions les plus diverses. Décors habilement brochés, riches costumes, féerie des couleurs, jeux de lumière, mouvements gracieux, tout était exquis.

Institut des Hautes Etudes. Demain, dimanche, à 6 h., allocation à la chapelle de l'Institut.

Lundi, 19 février, à 5 h. 1/2, conférence avec projections, par M. le Dr Paul Girardin. Sujet : A. de Vigny. L'évolution des idées philosophiques.

Concert de la Landwehr

Malgré l'absence de toute réjouissance pendant cette période de carnaval, la musique de Landwehr, de notre ville, n'a pas voulu priver ses nombreux membres et amis de son traditionnel concert de carnaval. Ce dernier est fixé à demain dimanche après midi, aux Charmettes.

Outres qu'ont été les difficultés qu'a rencontrées la préparation de ce concert en raison de l'absence de nombreux musiciens pour cause de mobilisation, l'actif directeur de la Landwehr des a toutes vaillamment surmontées.

Au programme figurent quelques grandes œuvres signées Bizet, Meyerbeer, Alfier, etc. et nous sommes convaincus que, comme d'habitude, les amateurs de bonne musique se donneront nombreux rendez-vous aux Charmettes pour applaudir nos Landwehriens et encourager leurs efforts.

Comme pour tous les concerts de la Landwehr, l'entrée est libre pour ses membres honoraires et passifs ainsi que pour les internes de Fribourg.

Pour les aveugles

Le soleil venait de se lever, ourlant de clair le profil aimé de nos Alpes fribourgeoises. Aussitôt, les vitres flamboyèrent, la neige se mit à étinceler et mon cœur à chanter. Je lançai une orléade de gavoche heureux à l'astre de gaieté; outré de tant d'audace, il m'aveugla de sa lumière.

En ce court instant de cécité, j'ose le dire, toute ma joie de vivre disparut, car, devant mes yeux fermés, je vis défiler le lamentable cortège de ceux qui ne voient plus ou qui n'ont jamais vu. Il y avait des vieillards à barbe blanche, conduits par de maigres caniches; des artistes aux longues chevelures et qui dissimulaient pudiquement leur douleur derrière de grosses lunettes noires; il y avait, mal habitués encore à leur nuit, des soldats qui, la démarche hésitante, tendaient les bras en avant, pour qu'on leur vint en aide; il y avait enfin les aveugles de chez nous, de pauvres enfants aux quels, à force de dévouement et d'amour maternels, des femmes admirables apprennent à se faire, en tâtonnant, un chemin dans la vie.

Ces mêmes enfants, nous les croisons parfois dans nos rues; ils passent, silencieux et craintifs, en se tenant les uns aux autres. Nous leur jetons alors un long regard de pitié, et puis... nous n'y pensons plus!

Ah! n'oubliez pas les aveugles, vous, les pères, vous, les mères, afin que le malheur épargne les yeux candides de vos petits!

N'oubliez pas les aveugles, vous qui avez des frères aimés sur le front!

N'oubliez pas les aveugles, nous tous qui avons le grand bonheur de pouvoir contempler en face le chaud soleil du bon Dieu!

Chers amis de Fribourg, j'en appelle à votre cœur, à ce brave cœur auquel vous nous avez accoutumés à ne jamais frapper en vain, et je vous prie de vous rendre nombreux, demain, dimanche, au concert que les aveugles de l'Institut du Jura donneront à 5 h., dans la salle de la Grenette.

Vous y entendrez, outre la Société de chant de la ville, toujours la première à donner l'exemple de la charité, deux cantatrices fribourgeoises: M^{lle} Meyer-Morard, dont la réputation n'est plus à faire, et M^{lle} Lydie Brulhart, qui nous revient de l'étranger après y avoir terminé ses études de chant; elles seront accompagnées au piano par l'excellent professeur M^{me} Lombriiser.

Puis les aveugles donneront quelques productions qu'ils préparent depuis longtemps en vue de ce concert qui rompt délicieusement, parallèlement à la monotonie de leur vie sans lumière.

Vous verrez qu'il en est parmi eux qui possèdent de réels talents de musiciens.

cal et théâtral est attrayant et varié. La recette sera affectée à l'œuvre des rapatriés français de Fribourg et à nos soldats mobilisés.

Nos caisses d'épargne

La caisse d'épargne et de prêts de Farvaguy a eu en 1916 un chiffre d'affaires supérieur à deux millions de francs. Ses dépôts à terme s'élevèrent à 307.281 fr.; ses comptes-courants (créanciers), à 372.569 fr. et ses dépôts d'épargne, à 187.691 fr.

Il a été distribué aux sociétaires un dividende de 6 %.

Les fonds de réserve ordinaire a reçu 4000 francs; le fonds de réserve spécial, 2000 fr., et il a été réparti à nouveau 2156 fr.

Le fonds des œuvres pies a bénéficié de son côté d'un subside de 500 fr. Enfin, il a été affecté une somme de 3000 fr. pour les frais d'installation du chauffage à l'église de la paroisse.

Ces chiffres attestent la bonne marche de l'insitution et témoignent des grands services qu'elle rend à la contrée.

Conférence agricole

Demain, dimanche, 18 février, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'Anberge communale de Neyruz, conférence de M. B. Colland, chef de service du Département de l'Agriculture, sur l'élevage du bétail bovin.

Foire d'Estavayer

On nous écrit d'Estavayer: Notre foire de février a attiré dans nos murs une affluente inaccoutumée. Les transactions ont été nombreuses. Le gros bétail s'est vendu très cher. On cite le cas d'un marchand étranger qui, ayant acheté deux pièces de bétail à l'entrée de la ville, les eût, quelques instants après, sur le champ de foire, en réalisant un bénéfice de 300 fr.

Un nombre considérable de jeunes porcs ont été conduits sur le marché, ce qui entraîna un fléchissement assez sensible dans leur prix, depuis la dernière foire.

On a compté sur le champ de foire 130 têtes de gros bétail et 250 porcs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la Ville. — Répétition urgente, demain, dimanche, à 11 h. du matin, à la Grenette, pour concert du même jour, à 5 h.

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, samedi, 17 février, à 8 h. 1/2, à l'Orphelinat, pour messe en chœur mixte, à 11 h. 1/2, à Saint-Nicolas, dimanche 18 février.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Demain, dimanche, à 10 h. 1/2 du matin, répétition urgente au local.

Cercle catholique. — Demain, dimanche, 18 février, à 8 h. 1/2, dernière soirée familiale de la saison pour les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances. La Commission ose compter sur une nombreuse participation.

Société d'épargne « La Fourmi », Grandrue, 13 (Cercle social). — Loto et soirée familiale, dimanche, 18 février, à 8 1/2 heures du soir.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 9 h., répétition urgente et spéciale à la Brasserie Peier, 1er étage.

CALENDRIER

DIMANCHE 18 FÉVRIER QUINQUAGÉSIMÉ Dans l'épître de ce jour, l'apôtre saint Paul explique comment les dons les plus parfaits ne sont rien sans la charité, que cette vertu est la voie la plus excellente pour aller sûrement à Dieu. La charité ne finira jamais; seule de toutes les vertus elle demeurera dans le ciel.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 18 FÉVRIER Saint-Nicolas: Exposition du Très Saint Sacrement des 6 1/2 h. — 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, allocution par M. le chanoine Lanerand. — 10 h., grand-messe. — 11 1/2 h., messe basse, allocation par M. le chanoine Lanerand. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, amende honorable au Très Saint Sacrement. — 3 h., vêpres solennelles, allocution de clôture des Quarante-Heures et de la Mission eucharistique, procession, bénédiction du Très Saint Sacrement. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque. — 6 1/2 h., chapellet.

Saint-Jean: 7 h., messe basse, communion générale du Patronage Sainte-Agnès. — 8 1/2 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 1/2 h., grand-messe, lecture du mandement de carême. — 1 1/2 h., vêpres, chant des Litanies de la Sainte Vierge et bénédiction. — 6 1/2 h., chapellet.

DERNIÈRE HEURE

Les futures opérations

Londres, 17 février. Dans le Times, le colonel Repington exprime l'avis que l'Allemagne va concentrer prochainement tous ses efforts et toutes ses ressources sur le front occidental, avant que la Russie et l'Italie puissent entamer une sérieuse reprise des hostilités.

Le colonel Repington estime que les Allemands peuvent disposer de 160 divisions sur le front occidental.

Le critique militaire du Times envisage encore l'hypothèse d'un désarmement de forces allemandes en Angleterre, entreprise préconisée par le maréchal von Schellendorf, et que le maréchal Hindenburg est capable de tenter, si ce n'est en sacrifiant une partie de la flotte de haute mer allemande.

En prévision de cette descente possible en Grande-Bretagne, le colonel Repington demande la formation d'une solide armée territoriale britannique.

Le blocus sud-marin

Madrid, 17 février. L'Imparcial de Madrid publie que, par suite du blocus sud-marin, plus de 50.000 personnes qui vivaient du trafic maritime, dans les provinces de Valence, d'Alicante et de Murcie, sont réduites au chômage.

Dans la seule province de Murcie, l'empêchement mis à l'exportation des fruits cause une perte de 15 millions.

Les torpillages

Christiania, 17 février. Wolff. — La légation de Norvège à Londres a télégraphié au ministre des affaires étrangères que le vapeur Detmold a été coulé le 11 février au matin.

L'équipage est sauf. Un homme est mort plus tard d'épuisement.

L'équipage, après avoir passé 73 heures en canots, a été sauvé par le schooner Hellen-Benson et a débarqué, le 15 février, à Queenstown.

Londres, 17 février. (Havas.) — Les vapeurs anglais Holmoor et Astor ont été coulés.

Rome, 17 février. (Stefani.) — Suivant l'Italie, le consul des Etats-Unis à Rome s'est rendu jeudi à Civita-Vecchia à la rencontre des dix marins américains du Lynon Law. Ces marins sont arrivés hier, vendredi, à Rome. Tous sont sans argent. Le consul fera les frais de leur voyage de retour en Amérique, qui aura lieu prochainement.

Obsédés aux instructions reçues par les autorités américaines, les marins ont refusé de donner des détails sur la destination du navire.

Berlin, 17 février. (Wolff.) — La nouvelle disant que le cotillage du vapeur suédois Edoar a eu lieu en vertu de l'ordonnance allemande de prise repose sur une erreur.

Les navires hôpitaux

Londres, 17 février. Reuter. — Une remarque de l'agence Wolff disait que le Foreign Office, dans son démenti aux allégations allemandes visant l'emploi illicite de bâtiments hôpitaux, ne dénie pas que ceux-ci servent au transport de munitions et de troupes. On fait remarquer que la déclaration de l'agence Wolff est erronée. Le communiqué anglais du 1^{er} février déclarait: « Le gouvernement anglais dément des plus énergiquement que les navires-hôpitaux anglais aient été employés au transport de munitions et de troupes ou en quoi que soit contrairement aux stipulations de la convention de La Haye. »

L'emprunt anglais

Londres, 17 février. Reuter. — Le dernier jour de souscription à l'emprunt anglais a été marqué par des scènes extraordinaires de témoignage de la ferveur patriotique soulevée par l'emprunt et fortement accrue par la dernière menace allemande de guerre sous-marine à outrance. Les banques et les bureaux de poste, très occupés pendant toute la semaine déjà, ont été, vendredi, absolument débordés. Même avant l'ouverture des postes, fixée à 9 heures, une foule immense faisait queue dans la rue, canalisée par les agents de police. La Cité a eu à subir une véritable invasion de l'est de Londres, où vivent les populations laborieuses. Les petites coupures ont été achetées des plus libéralement par les classes moins fortunées, des plus désireuses de coopérer à l'emprunt, et, en de nombreux endroits, la provision de ces petites coupures fut très vite épuisée. Afin de résoudre la difficulté, l'instruction a été télégraphiée à midi à tous les bureaux de poste que des recrus provisoires soient délivrés avec promesse d'un reçu définitif portant la date du 16 février.

Projet anglais ajourné

Londres, 17 février. (Havas.) — A la suite du retard des négociations avec les pays neutres et alliés et avec les colonies relativement à la restriction des importations, la déclaration de M. Lloyd-George annoncée pour lundi a été ajournée.

Allemagne et Espagne

Madrid, 17 février. (Havas.) — L'ambassadeur d'Allemagne a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères.

L'intervention du Pape

Turin, 17 février. De Rome au Momento: M. l'abbé Gustave Bossus, curé de Vaux, près de Laon (Aisne), qui avait été interné dans la forteresse de Diez, a été transféré dans les prisons de Cassel, à la suite de l'intervention du

Pape, intervention qui avait été sollicitée par l'évêque de Soissons. A Cassel, l'abbé Bossus peut célébrer la messe.

Le duc des Abruzzes

Turin, 17 février. Le duc des Abruzzes, qui vient de se démettre de ses fonctions de commandant en chef de la flotte, est arrivé à Turin.

Conférence socialiste

Milan, 17 février. De Paris au Corriere della Sera: Les socialistes dissidents italiens seront admis à participer à la conférence socialiste des pays de l'Entente, convoquée à Paris pour les 15, 16 et 17 mars, par les sections françaises de l'Internationale.

La Belgique et le Pape

Rome, 17 février. Mgr Heylen, évêque de Namur, a adressé au Souverain Pontife une touchante lettre, pour remercier Benoît XV de son généreux don de 10.000 fr. pour les besoins du diocèse.

SUISSE

L'avènement de Charles 1^{er} et la Suisse

Berne, 17 février. La délégation austro-hongroise qui vient officiellement notifier au Conseil fédéral l'avènement au trône de l'empereur et roi Charles, est arrivée hier soir, vendredi, à Berne. Elle est descendue à l'hôtel Bernerhof.

Mgr Bacciarini Lugano, 17 février. Mgr Bacciarini a fait, ce matin, samedi, sa visite à la municipalité de Lugano.

Etat civil de la ville de Fribourg

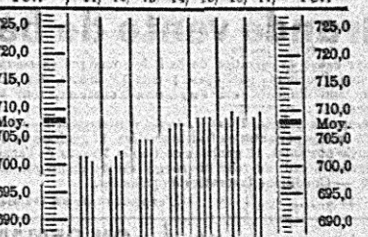
Naisances 13 février. — Humbert, Pierre, fils de Henri, employé postal, de Courtion, et de Eugénie, née Progiu, Impasse des Rosiers, 49. 15 février. — Neuhaus, Henri, fils de Félix, agriculteur, d'Oberschrot, et de Anne, née Anderson, rue d'Or, 96. Décès 10 février. — Fries, Catherine, fille d'Aloys, cuisinière, de Triengen (Lucerne), 75 ans, Yaris. Sallin, Germaine, fille de Modeste, de Villaz-Saint-Pierre, 20 ans, Vignette, 5. Challamel, née Meyer, Pauline, épouse de Victor, de Fribourg, 72 ans, Grandrue, 67.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 17 février: Grains, 2-3 pour 60 cent. Pommes de terre, les 5 litres, 85 cent. Choux, la pièce, 15-10 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40-70 cent. Carottes, les 2 litres, 40-50 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Chénopée, la tête, 20-35 cent. Oignons, le paquet, 25-30 cent. Ravas, le paquet, 15-25 cent. Salsifis (Scorsonères), la botte, 40-50 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 20-25 cent. Rutabaga, la pièce: 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 50-60 cent. Pommes, les 5 litres, 80 cent. à 1 fr. 20. Poires, les 2 litres: 60-90 cent. Citrons, la pièce, 5 cent. Oranges, la pièce, 5-10 cent. Mandarines, la pièce, 5 cent. Noix, le litre, 30-40 cent. Châtaignes, le litre, 60-80 centimes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Techum de Fribourg Du 17 février BAROMÈTRE



Thermomètre

Table with 2 rows of temperature data for Feb 11-17. Columns include time (8 h. m., 1 h. s., 8 h. s.) and temperature values.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale

Zurich 17 février, midi. Ciel nuageux. Vent du sud-ouest. La température va monter.

Advertisement for 'Corysol' medicine, featuring a box of the product and text: 'Dans les pharmacies', 'FUMEZ LES CIGARES FROSSARD PRO PATRIA', 'Le paquet de 10 Cigares EN VENTE PARTOUT 55c'.

La famille de Monsieur Joseph Dabieux, à Châtigny, remercie bien vivement les autorités et les nombreuses personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son grand deuil.

Pharmacie d'office
DIMANCHE 18 FÉVRIER
et service de nuit des samedi 17 février, à 9 heures du soir, jusqu'au samedi 24 février, à 8 heures du soir.
Pharmacie LAPP,
Place de Saint-Nicolas.

AGENTS
demandés dans les principales villes de l'ouest de la France, par Société suisse. — A titre lucratif pour personnes intelligentes et actives. — Ecrire sous B 11027 X à Publicitas S. A., Genève.

ON DEMANDE
un bon domestique
sachant traire et fancher. Bons gages à personne de confiance.
Ecrire à Ernest Chappuis, garde forestier, à Chaux-de-Fonds (cant. de Vaud).

ON demande pour le 1^{er} mars
UN GARÇON
libéré des écoles, pour aider au magasin. — N° 11027 X
S'adresser chez M. HENNER-NAPETALY, rue de Romont.

Cheval d'officier
Commandant de Comp. de la 2^{me} Division (70 kg., bon cavalier) demandé, pour tout de suite, un cheval de selle de confiance, sûr dans le terrain. Offres sous chiffres 8 197 Y à Publicitas S. A., Soleure.

A LOUER
Grand'Rue, 35
un bureau
meublé ou non, comprenant deux pièces au soleil. Pourrait aussi convenir comme logement.
S'adresser à l'adresse maison, rue de Chaux-de-Fonds, 1011

Vin en bouteilles
GRAND CHOIX
de bouteilles de vin blanc et spécialement de rouge 1^{er} cru
sont à vendre ensuite de la liquidation de l'Hôtel Moderne.
S'adresser au transitaire du Café Moderne, à Bulle.

Banque Commerciale & Agricole, Fribourg
E. ULDRY & C^{ie}
Nous payons en compte courant 4 %
Par bons à six mois, au porteur, intérêts 4 3/4 % l'an payables à l'avance
Par obligations à 3 ou 5 ans 5 %

Café Beau-Site
Dimanche 18 février, de 2 1/2 h. à 7 heures
CONCERT
par l'Orchestre Metlinger
ENTRÉE LIBRE

Grande vente de bétail
Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le samedi 1^{er} mars, dès midi précis, devant son domicile, en FAYONN-ATALENS, tout son bétail, comprenant :
2 taureaux primés, 2 boucs, dont 1 d'attelage et 1 pour la boucherie, 16 vaches portantes ou fraîches, 12 génisses de 2 à 2 1/2 ans, en partie portantes, 10 génisses de 1 an et 3 veaux de l'année.
Tout ce bétail, de race pie-rouge, est de montagne et en partie primé. — Conditions favorables de paiement.
1024-225 L'exposant : Jean DUMOULIN.

Voyageur actif
visitant magasins et hôtels et pouvant s'adjointer la vente à la commission de confitures et essence de café de qualité supérieure est demandé pour le canton de Fribourg.
Ecrire sous P 1060 L à Publicitas S. A., Lausanne.

EBÉNISTES
demandés. — Fabrication de meubles Max Kopp, Vevey.

UNE JEUNE FILLE
demande place comme apprentie couturière.
S'adresser sous chiffres P 879 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A louer, à Villars-sur-Glâne,
2 logements
de 3 chambres, lumière électrique, situés à proximité de la gare. Eventuellement on vendrait la maison.
S'adresser à M. Raschler, Hôtel du Chasseur, Fribourg.

ON DEMANDE
dans un hôtel :
Une fille robuste pour aider la cuisinière, salaire, 40 fr. ;
Une fille de cuisine, salaire, 30 fr. — 1023
S'adresser sous P 304 B à Publicitas S. A., Bulle.

Fille de cuisine
est demandée à
l'HOTEL UNION,
Bulle.

Pianos
en tous genres et tous prix.
Choix immense
Vente, location, échange
Accordages. Réparations
Facilité de paiement
F. Pappé-Ennemoser
BERNE
54, Grand'Rue. Téléphone 1553
Maison de confiance
REPRÉSENTANT :
Walter WASER
Grand'Rue, Bulle

A VENDRE
1 char à post neuf 16", 1 petit camion neuf, 1 char de marché à 6 ressorts neufs et 1 break neuf; le tout d'une construction irréprochable et à bon compte, chez E. Boland, marchand, à Fribourg.
P 146 F 612

Schäffer frères
Fribourg, Varis, 29
Chauffage central
Installations sanitaires

La Boucherie
Chevaline
PIDOUX, Lausanne
— Téléphone N° 35.05 —
achète les chevaux aux conditions les plus élevées, en ceux abattus par suite d'accident. 5793

Pour se délivrer de ce boulet...
...le plus sûr et le meilleur moyen est de boire à chaque repas de l'eau minéralisée avec des
LITHINÉS du D^r GUSTIN
Vous vous guérez toujours rapidement des affections provoquées par l'acide urique; rhumatismes aigus ou chroniques, goutte, gravelle, calculs, coliques néphrétiques ou hépatiques, maladies du foie, de la vessie, de l'estomac, etc.



La boîte de 12 paquets permet de faire 12 litres d'eau minérale

LES VÉRITABLES PASTILLES
MOUSSE D'ISLANDE
guérissent radicalement tous
Rhumes, toux, enrhouements et bronchites
En vente chez MM. Boeschung, rue des Bouchers; Lapp, pharmacien; Eigenmann-Chatton, dentiers coloniaux; Boury-knecht & Gottrau, pharmaciens. 693

Aux Charmettes
Dimanche 18 février, dès 3 1/2 heures du soir
CONCERT
DONNÉ PAR LA
Musique de LANDWEHR
Direction : G. GANIVEZ, prof.
ENTRÉE : 50 CENTIMES
Entrée gratuite pour Messieurs les membres honoraires et passifs, ainsi que pour Messieurs les Internés. 1017

Modes
M^{me} B. ULDRY
24, rue de Romont, 1^{er} étage
Téléphone 289
Chapeaux mi-saison
A la même adresse, on demande une apprentie ou jeune rassaoutie. P 900 F 1018

Atelier fédéral de confections militaires
— Fribourg —
Nous engageons encore pour tout de suite des ouvrières de la ville pour notre atelier.
S'inscrire au Bureau, Café des Grand'Places.

Nous sommes acheteurs de plateaux et planches de hêtre et de tout autre essence de bois dur.
Nous cherchons également plusieurs **TOURS A BOIS.** H 306 B 1022
Adresser offres : « Gruyéria », BULLE.

Livraison de bétail de boucherie à l'armée
La Commission fédérale fonctionnera mercredi 21 février, à 8 heures, au Montet; à 10 heures, à La Roche; à 12 heures, à Rosé; à 2 h., à Fribourg.
Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de MM. V. Ruder, au Montet; Alph. Miradun, à Pont-la-Ville; E. Humbert, à Rosé; et A. Folly, intendant, à Fribourg, qui donneront tous les renseignements nécessaires. P 903 F 1020

IM OBERSTEG & Co
Genève, Zurich, BALE, St-Gall, Chiasso
MARSEILLE, Boulevard Maritime, 20
BORDEAUX, Allées de Chartres, 5 bis
Se recommandent pour tous transports de ou via
MARSEILLE, BORDEAUX, CETTE, LE HAVRE, GÈNES
Service spécial :
Angleterre-Bordeaux-Suisse

EN CAS DE DÉCÈS
adressez-vous aux
Pompes funèbres générales
Hessenmüller, Genton, Chevallaz (S. A.)
Béat CORBOUD, représentant
Fribourg
Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66
Fabrica spéciale de **CERQUEILS** Grand choix de **COURONNES**
Téléphone
Siège social : LAUSANNE

SALLE DE LA GRENETTE
Dimanche 18 février, à 5 heures du soir
CONCERT
DONNÉ AU PROFIT
de l'Institut des jeunes aveugles du Jura
avec le bienveillant concours de M^{me} Meyer-Horard, de M^{lle} Lydie Brühlhart, de la Société de chant de la ville et des enfants de l'Institut.
PRIX DES PLACES : Réservées, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr. — Location au magasin de musique de M. von d'Veid, rue de Lausanne, et à l'entrée de la salle. 1025

CALORIE
CHAUFFAGE CENTRAL
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A
TÉLÉPHONE 1,44

VENTE DE BOIS
On vendra aux enchères publiques, dans la forêt des Entreprises électriques fribourgeoises, à PÉROLLES, jeudi 22 février :
100 stères de hêtre,
3000 fagots,
8 billes acacia.
Rendez-vous des miseurs à 1 1/2 heure, à la Scierie de Pérolles. P 861 F 1008

HORLOGES INNOVATION
4 ans de garantie - 10 mois de crédit
8 jours à l'essai
Modèles exclusifs de la maison
Dessins N° 1033
PENDULE-TABLEAU
Cabinet noyer mat ciré, Haut. 100 cm., balancier libre, cadran ivoire, centre doré.
N° 838
Marchant 15 jours, avec sonnerie de l'heure et demi-heure.
Au compt. Fr. 44. — A terme Fr. 50. — Acompte Fr. 5. — Par mois Fr. 5.
N° 835
Avec mouvement, sonnant les quarts, marchant 8 jours et sonnerie idéale, très forte et harmonieuse sur timbres Innovation renforcés. - 3 tons cathédrale différents. Nouveauté !
Au compt. Fr. 62. — A terme Fr. 60. — Acompte Fr. 10. — Par mois Fr. 5.
Pensez aux avantages de notre système de vente "Innovation".
Le peu de temps pour avoir vu plus de 4000 horloges "Innovation".
Nombrettes lettres de félicitations.
EXACTE! ÉLEGANTE!
A. MATTHEY-JAQUET, Fabrication Innovation, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1803.
La première du genre en Suisse. — Toujours livrée, livraisons égales.
Demandez nos catalogues gratis et franco. "Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. Agréés bonnettes et sérieux demandés. Indiquez le nom du journal."

A VENDRE
dans le canton de Genève, un magnifique domaine de 72 poses.
A vendre ou à louer en Savoie, à 1 heure du Genève, un domaine de 20 poses. P 855 F 070 224
S'adresser à la Banque E. ULDRY & C^{ie}, à Fribourg.

Pour paraître en février :
Hermann STEGEMANN
Geschichte des Krieges
I Band. Ca. 30 Bogen stark. Mit 5 farbigen Kriegskarten.
Gebunden Fr. 15.85. Gebunden Fr. 10.35
(à déduire la différence du change)
On reçoit les commandes dès aujourd'hui à la librairie
Edwin FRANKFURTER, Lausanne
Grand Clêne, 12

VIEUX DENTIERS
Si vous voulez recevoir les plus hauts prix, envoyez vos vieux bijoux or, argent et platine à M. Vallin-Sabli, Bouché, acheteur et fondeur autorisé, qui vous en enverra la contre-valeur par retour du courrier. P 838 N 1031

EAU PARADIS
enlève toutes les impuretés de la peau, elle remplace fards et poudres, supprime le feu du rasoir et rend une fraîcheur naturelle. 1004

Adressez-vous directement au Fabricant
MONTRE MUSETTE
5 ans de garantie — Intallible — Élegante — Solide
Ancres 15 rubis, forte boîte argée, 100000 contrôlé, superbe décor.
A TERME : Fr. 35.-
Acompte, Fr. 5.-. Par mois, Fr. 5.-. Au comptant : Fr. 21.50
Demandez, gratis et franco, le nouveau catalogue illustré des montres "MUSSETTE".
aux seuls fabricants :
Guy-Robert & Co
« Fabrica Musette »
LA CHAUX-DE-FONDS
Maison suisse fondée en 1870

Représentations théâtrales
PAR LES JEUNES FILLES DE GROLLEY
Dans la grande salle du Buffet de la Gare
Jeudi 15 février, à 2 heures
Dimanche 18 février, à 3 heures et à 8 heures
Mardi 20 février, à 3 h. et à 8 heures
Catherine II, impératrice de Russie
Drame en 2 actes
LA MEUNIÈRE DU MOULIN-JOLI
Opérette en 2 actes
DÉCORS NEUFS
Costumes de la Maison Cintrat, Genève
PRIX DES PLACES : 1^{re}, 1 fr. 50; 2^{me}, 1 fr.

Ameublement
Ebénisterie — Réparations
Th. STRUB
Rue du Père Girard, 10, vis-à-vis de l'Orphelinat
Domicile : Route Neuve, 103
FRIBOURG
TROUSSEAUX COMPLETS
Grand choix de meubles en tous genres
au prix les plus réduits
Vente directe aux prix de fabrication !
Sans intermédiaires
Demandez mon catalogue illustré

L'atelier de ressemelage
L. ZEISLER, Rue de l'Hôpital, 23, FRIBOURG
se recommande pour tout travail de chaussures. — Spécialité ressemelage cousu main et pièces invisibles. — Livraison très rapide. — Bonnes talonnettes, semelles molles, cirage et graissage pour chaussures en magasin. P 836 F 948

AMEUBLEMENT - LITERIE
F. BOPP, tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8, FRIBOURG
Plusieurs chambres à coucher de 370, 450, 580, 800 fr. — Salles à manger depuis 320 fr. — Meubles en sapin et en bois dur en tous genres.
Grand choix de divans en moquette
N. B. — Toutes mes literies sont encore confectionnées avec du bon coussin mi-fil jusqu'à l'épuisement du stock.

Vente juridique de mobilier
Mardi 20 février, à 11 heures du jour, devant l'Hôtel de la Ville à Romont, l'office des faillites de la Giène fera vendre aux enchères publiques le mobilier appartenant à la masse en faillite d'Alphonse Jaquet, savoir : un piano usagé à l'état neuf, 5 vases de cave, 2 tables de jardin avec 4 chaises 3 laurier, 2 matras et un ensemble de cuisine, 5 lits complets, des tables de nuit, lavabos, tables, chaises, glaces, tableaux, rideaux et quantité d'autres objets trop longs à énumérer. P 951 F 1016
Romont, le 18 février 1917.
Le préposé : Alex. AYER.

ASPASIA
PRODUIT SUISSE
Pour conserver un teint frais et sain, ajoutez du Borax « ASPASIA » à l'eau que vous utilisez pour la toilette et le bain. Très utile dans les menages comme poudre de toilette pour le visage blanc et pour amollir le cuir. ASPASIA S. A.
Savonnerie & Parfumerie, Winterthour.

ÉCOLE DE CHAUFFEURS
Louis Lavanchy, 30, av. Bergières, Lausanne.
La seule digne de ce nom la seule pouvant garantir un apprentissage vraiment complet. Plusieurs centaines de chauffeurs placés par nos soins, dont nous avons à disposition les références. Étude totale de l'automobile, conduite, entretien et réparations et 3 semaines. Tout le monde peut et doit savoir conduire, soit pour en faire un métier ou pour acheter une voiture. Demandez prospectus gratis. 261. 3502